Bretagne 14-18

Association de recherches et d'études sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre.

Juin 2024 **Bulletin N° 109**

ISSN : 1240-5396



Ballon d'observation français en Argonne pour réglages de tirs d'artillerie – Fonds privé JYC

Sommaire

Page 2 : L'explosion catastrophique de Moulins dans la nuit du 2 au 3 février 1918.
Page 5 : Document sur les fusillés pour l'exemple.
Page 7 : L'affaire du sous-lieutenant Chapelant.
Page 9 : Le colonel Michel Le Camus rétabli dans son grade et dans son honneur.
Page 12 : Septembre 1914, la conduite exemplaire du brancardier Pierre Le Pautremat.
Page 12 : L'entrée en guerre du 87e Régiment d'Infanterie Territoriale de Brest.
Page 17 : Vision du secteur après la bataille d'Hébuterne (7-13 juin 1915).
Page 19 : Bibliographie.

L'explosion catastrophique de Moulins dans la nuit du 2 au 3 février 1918.

En ces temps de la Grande Guerre, l'industrie des armes et des munitions tournait à plein régime. On vit s'édifier ou se reconvertir un peu partout dans la France de l'arrière des usines fabriquant des canons, des fusils, des mitrailleuses, des grenades, des obus, etc Les cadences de travail et la productivité y étaient élevées car le front n'attendait pas. Les conditions de travail et de sécurité n'étaient pas toujours une priorité, loin s'en fallait. Or les objets ou matières qui sortaient des chaînes de fabrication n'étaient pas sans danger. Et les accidents furent nombreux, parfois très meurtriers. Comme lors de catastrophes ferroviaires, le public fut la plupart du temps peu informé car la censure veillait à ce que ne fussent point divulgués des détails qui auraient pu alarmer la population et qui auraient réjoui l'adversaire. Nous avons déjà relaté la terrible explosion de la rue de Tolbiac du 20 octobre 1915, à Paris (60 morts et une soixantaine de blessés)[1], et l'effroyable incendie qui ravagea le site industriel de La Pallice, port de La Rochelle (177 morts et 150 blessés)[2]. Nous avons aussi signalé, au Havre, la catastrophe qui raya de la carte une usine de munitions belge, le 11 décembre 1915, (une centaine de morts, plusieurs milliers de blessés) et l'explosion à La Courneuve, le 15 mars 1918, d'une usine de grenades (14 morts, plus de 1 000 blessés). La liste est certainement beaucoup plus longue mais elle est fort difficile à dresser car la presse fut presque toujours d'une obligatoire discrétion, surtout en ce qui concernait le bilan humain.

Nous avons découvert sur le très riche site de la Grande Collecte des archives départementales de l'Allier (fonds Maxime Maillard) une longue lettre qui narre en détail et avec un certain humour, malgré le tragique de l'événement, la suite d'explosions qui, dans la nuit du 2 au 3 février 1918, à partir d'un incident survenu dans un très important atelier de chargement d'obus, rasèrent presque totalement la zone industrielle d'Yzeure, dans la banlieue de Moulins.

« Moulins 4 février 1918

Ma chère madame Huard, ma chère Thérèse

Ma frousse vient encore d'être mise à l'épreuve d'une façon magistrale. À huit heures et demie, samedi soir, je dormais profondément lorsque je fus réveillé par une forte détonation : j'allumais une bougie, regardais autour de moi et écoutais, je vis ma fenêtre ouverte ; croyant avoir oublié de la fermer, Maxime fit des reproches à Maillard sur son imprudence et, après avoir réparé ce que je croyais être une omission, je me remis sous les couvertures et me rendormis. Mais, peu de temps après, une détonation effroyable retentit, la secousse me fit tomber de mon lit. Je pensais aussitôt aux avions, m'habillais à la hâte. Lorsque je fus descendu, j'entendis des cris dans la rue et un roulement de coups sourds. « *C'est l'usine qui saute* » disaient des personnes, en courant se mettre dans les caves ; nous étions une vingtaine dans la cave du bistrot d'en face. J'étais un peu remis de mon brusque réveil, nous croyions aux avions boches, je fis remarquer que nous serions plus en sécurité dans les champs et qu'au cas où les poudrières viendraient à sauter, nous serions asphyxiés dans cette cave. « *Partons, partons* ! » fut le cri unanime et, si je n'avais pas été absorbé tout entier par la peur, j'aurais éprouvé de la fierté à être ainsi écouté ! Mais lorsque l'on croit la mort devant soi, la pensée n'est pas à l'amour propre.

Ma voisine du 2° me pria de monter avec elle chercher 1.000 frs qu'elle avait cachés, je n'osais pas lui refuser mais, pendant qu'elle mettait tout sens dessus dessous sans pouvoir les trouver, les détonations redoublaient de violence, les vitres étaient secouées, je n'en menais pas large et maudissais

[1] Le Berre Alain, Porcher Bénédicte, Porcher Michel, Richard René, *L'explosion de la rue de Tolbiac du 20 octobre 1915*.Bulletin 70, septembre 2014, pp. 2-6.

[2] *L'explosion de l'usine Vandier à La Pallice, le 1er mai 1916*, Bulletin 94, septembre 2020, page 7.

intérieurement la gonzesse de ne pas avoir plus d'ordre. Ah ! une femme sans ordre c'est peu de chose ! Vivent celles qui mettent des étiquettes sur chaque petit paquet, boîte ou flacon !!! N'est-ce pas Thérèse !

Enfin, elle finit par mettre la patte dessus, me les confie, nous redescendons l'escalier 4 à 4, je ne pense même pas à mettre mes souliers (j'étais en chaussons de drap) et nous voilà partis, pas gymnastique, dans la direction du champ de courses. De temps à autre des lueurs, montant à plus d'un kilomètre, nous éclairaient comme au jour, les obus éclataient avec un bruit effroyable et en quantité telle qu'on aurait dit un monstrueux roulement de tambour. Je me trouvais reparti au 28 août 1914 sur la route de Spincourt à Flaire.

La route du champ de courses à Avermes était noire de monde : des femmes en cheveux, en chemise courraient en pleurant, des gosses gueulaient, tous s'entre appelaient, c'était navrant. Ma voisine et moi filions comme deux zèbres car nous n'avions aucun paquet. Ne me sentant pas encore en sécurité à Avermes, nous filons sur Trévolles, à 12 kms de Moulins. La route de Paris était pleine de monde et il fallait jouer des coudes pour se frayer un passage. Je me sens happé par le bras et dire : « *Monsieur le policier ne m'abandonnez pas.* » C'était une cuisinière en chemise recouverte seulement d'un manteau, puis deux autres femmes se joignirent à nous avec une petite fille et sa bonne. Tout le monde filait sur Villeneuve. Comme je trouvais Trévolles assez loin, j'entrainais mes cinq femmes dans cette direction. Nous commencions à respirer, la cuisinière en chemise se lamentait et ses lamentations se traduisaient pas trois invariables exclamations : « *J'ai froid aux fesses ! Je suis inquiète pour Paul ! C'est mon gosse qui me fait peine, pauvre petit de 7 mois, y n'aura pas pu se sauver !* » Je connaissais cette intéressante femme pour avoir été la maitresse d'un adjudant de kabyles. Ma voisine m'a conté à Trévolles que, depuis cet adjudant, elle en avait eu 7 à 8 autres, qu'en ce moment elle avait le chef d'atelier et que c'était lui le Paul objet de ses inquiétudes.

En arrivant à Trévolles la petite du major dit à sa mère : « *Dis maman quand je me marierai je raconterai cette nuit-là !* » La gosse avait 7 ans et nous a bien fait rire. Nous rentrons dans un café, beaucoup de gens venus par la route de Decize se trouvaient déjà là, une mère habillait son petit enfant sur un billard, elle l'avait pris au berceau et s'était sauvée avec le gosse recouvert de ses effets. Celle-là était une mère. Les détonations continuaient toujours, la maison où nous étions craquait, le sol tremblait sous nos pieds ; vous n'avez peut-être jamais assisté à un tremblement de terre, moi non plus ! Et bien, ça faisait exactement pareil ! Je sors aux nouvelles, je trouve un chef de l'équipe A qui était à l'usine au moment de l'explosion : il me dit que ce n'était pas des avions mais certainement de la malveillance ; la première explosion a eu lieu dans l'atelier des 37 alors que personne n'y travaillait à cette heure. Les ouvrières voulaient se trotter mais le lieutenant chef de la fabrication les fit rentrer, disant que ce n'était rien : sans ce gradé, il n'y aurait peut-être pas eu de mort, il va probablement être décoré ! La seconde détonation a eu lieu à la fulminaterie (c'est celle-là qui m'a sorti du lit) ; après, ce fut la fournaise et le sauve qui peut. Ce chef m'a dit qu'il avait ramené un nommé Boutigny qui était blessé au genou. Je rentre raconter les dernières nouvelles à mes cinq femmes. Au nom de Boutigny ma cuisinière en chemise mue comme par un ressort nous quitta en disant « *Ah mon Dieu où il est Paul, mon gosse ? Ma belle-mère l'aura sans doute emporté.* » Et elle sortit sans nous dire si elle avait encore froid aux fesses. Je sus après que ce Boutigny et Paul étaient le même et unique individu.

Le matin, je voulus revenir chercher mes souliers et du tabac ; je partis à 4 heures, tout le long de la route c'était des Kabyles, des noirs, des Italiens, des Français qui filaient sur Villeneuve en distribuant des couvertures aux jeunes filles du lycée dont beaucoup étaient en chemise et pieds nus ; les petites sœurs emmenaient leurs malades sur des voitures. On me dit que la police faisait évacuer Moulins parce que les poudrières allaient sauter. Je fis demi-tour, regrettant mon tabac et mes souliers car les pierres m'avaient meurtri les pieds. À midi rien de nouveau, je repars avec ma voisine qui avait hâte de retrouver son mari qui est électricien. Beaucoup revenaient vers Moulins ; tout le long du chemin, nous trouvions des effets, du linge, des gants à poudre. Un linge plein de sang attire notre

attention, un civil le retourne avec sa canne : c'était un pantalon de femme ! Elle avait sans doute été blessée. En gens qui n'ont pas de cœur nous partîmes tous d'un éclat de rire.

Nous arrivons à Moulins ; je vais à l'hôpital 31 pour trouver le major Coudère et lui donner des nouvelles de sa femme. Il y avait plein une salle de blessés tous pleins de sang et noirs de poudre. Je vois un de mes camarades de Flers, il a reçu un éclat à la tête. Plus de vitres aux fenêtres, dans la rue d'Allier des tôles ondulées, les devantures sont tordues, des persiennes sont tombées. Dans ma chambre, absolument rien, seul le paravent de la cheminée se trouvait au milieu de la carrée. Je vais à la poste pour vous envoyer un télégramme, ainsi qu'à mes parents, mais pas moyen d'entrer. C'était bondé, j'entends un employé des postes qui dit que les lettres arriveraient avant les télégrammes. Je poste deux lettres à la hâte, vais déjeuner chez mes voisins, le mari étant rentré : je repars en bicyclette à Trévolles rassurer la femme du major sur son mari, je fais encore 4 cartes là-bas et reviens sur la route de Paris attendre une auto. J'en trouve une qui s'en allait à Nevers, je lui confie mes lettres. J'en ferai autant demain, de cette façon elles ne seront pas arrêtées. Un camarade blessé aux jambes me prie de faire prévenir sa femme de venir le chercher. Je rentre à Moulins, m'informe de Guiard, apprend qu'il est sauvé. Je file à Châtel-de-Neune à 16 km de Moulins prévenir la femme de mon camarade ; la malheureuse était venue à Moulins dans la journée avec son beau-père et n'avait pu rien savoir sur son mari ; ils s'en étaient revenus la mort dans l'âme, ;vous pensez que je fus fêté ; j'y suis resté coucher et nous sommes revenus ce matin chercher son mari. Ce soir j'ai été à l'usine : à 1 km tout autour, les maisons sont démolies ; les gens déménagent. L'usine Col, la station magasin sont rasées, c'est inimaginable, ça fume encore et de temps à autre des 37 éclatent encore. On a retrouvé 8 morts, dont une femme, autour de l'usine. Les soldats, au fur et à mesure qu'ils se font porter rentrant, sont gardés au 36e, ce qui fait que je me suis donné garde d'y aller. Le colonel a dit qu'il avait reçu des ordres pour répartir son personnel colonial et féminin à Lyon et Montluçon. Quant à nous soldats et gradés européens nous resterons pour déblayer les ruines de ce qui fut l'atelier de chargement. Il y a déjà plus de 150 blessés à l'hôpital et, certes, dans les bois et les fermes, il s'en trouve d'autres. On présume encore au moins une trentaine de cadavres sous les décombres, vous voyez que « le matin » que je vous envoie est bien renseigné. Demain, je vais encore rester indépendant et, si les obus n'éclatent plus, peut-être irai-je mercredi offrir de ne rien faire. Vous pouvez m'écrire toujours à la même adresse.

Je vous embrasse bien cordialement. Maillard.

J'avais fait faire une tunique, j'avais payé la façon samedi, je la croyais perdue mais le tailleur l'avait heureusement apportée dans sa chambre. Heureusement, car la baraque où il travaillait est incendiée, je ne perds qu'une paire de sabots et une chemise.

La cause de la première explosion ne fut jamais clairement découverte mais on sait qu'elle se produisit dans un atelier de chargement d'obus qui employait des centaines de personnes, en majorité des travailleurs coloniaux et un bon nombre de femmes, qu'elle fut suivie par une suite d'autres violentes explosions et qu'elle provoqua un immense incendie. La zone industrielle où se trouvait cet atelier fut littéralement saccagée, et, à des kilomètres alentour et, en particulier à Moulins, ville toute proche, les vitres et vitraux volèrent en éclats. Le vacarme des déflagrations fut même perçu dans les départements voisins. La voie ferrée qui desservait cette importante zone industrielle fut provisoirement coupée. Mais, la défense nationale ne pouvait attendre et l'activité des usines et de la ligne ferroviaire fut très rapidement reprise. Si la presse locale évoqua longuement l'événement (*Courrier de l'Allier*, *Le Centre*) la presse nationale en fit seulement état dans de brefs communiqués (*L'Écho de Paris*, *Le Petit Parisien*) ou ne lui consacra pas une ligne (*Le Figaro*, *Le Gaulois*, *Le Temps, L'Illustration*). Il fallut attendre très longtemps avant que ne fut révélé le bilan humain de l'explosion. Et encore, reste-t-il toujours incertain et varie-t-il selon les sources actuelles. Si on sait précisément que 8 348 personnes travaillaient sur ce

site [dont 2 150 travailleurs nord-africains (« Kabyles ») et 1 560 femmes], si le nombre d'assistants aux obsèques est estimé à 15 000, le chiffre des pertes humaines est beaucoup plus imprécis : un article sur wikipedia avance prudemment« plusieurs dizaines de morts » alors qu'un premier bilan officiel avouait un décompte de 23 morts, chiffre qui serait plutôt de 32 décès et 210 blessés selon la Société d'Émulation du Bourbonnais[3].

La chape de silence imposée à la presse par les autorités civiles et militaires est bien résumée dans l'article du *Courrier de l'Allier* du 5 février 1918 : « *Le tragique événement survenu à Moulins, dans la nuit de samedi à dimanche, intéresse de trop près la défense nationale pour que licence nous soit laissée d'en parler librement. Nos lecteurs comprendront que nous avons, sur ce point, une consigne qu'il nous est impossible de ne pas observer. Il nous est interdit, notamment, de donner des chiffres en ce qui concerne les victimes, dont, d'ailleurs, le nombre n'est pas encore définitivement établi.* »



Zone industrielle d'Yzeure après l'explosion – Société d'Émulation du Bourbonnais

Document sur les fusillés pour l'exemple.

Le débat sur la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la Grande Guerre ne date pas d'aujourd'hui. Il s'est élevé dès la fin du conflit et fut mené activement par des organisations et médias dits « de gauche ». L'article suivant en témoigne. Il émane d'un journal du parti socialiste dont le siège était à Dinan, *L'Éveil Breton*. Il est paru dans l'édition du 30 octobre 1923. De l'auteur, nous ne savons rien. Peut-être écrivait-il sous un pseudonyme.

[3] Pour plus de détails sur ce tragique accident on peut consulter l'ouvrage de Pierre Bordes, *La Grande Guerre à Yzeure, la vie d'un bourg de l'arrière*, Société d'Émulation du Bourbonnais, 2015, 155 pages.

« **<u>Ceux que les Allemands n'ont pas tués</u>**

Je n'entends pas parler ici de ceux qui, par milliers, furent si souvent décimés par l'aveugle barrage des 75 français, ni de ceux, très nombreux aussi, que l'éclatement de leurs propres canons coucha, sanguinolents et déchiquetés, aux pieds de leurs camarades horrifiés. En toute bonne foi, leur trépas déplorable n'est vraiment imputable ni aux nôtres, ni aux Allemands. Mais il en est aussi 1.627 autres dont le destin, plus douloureux encore, doit constituer, aux yeux de tous, la plus émouvante des leçons de choses et la condamnation irrémissible des vieux dogmes militaristes et des monstruosités qu'ils permettent toujours d'accomplir : c'est des fusillés des conseils de guerre qu'il s'agit ! Les patriotes de profession peuvent se glorifier dans leurs journaux d'avoir conduit les traîtres au poteau. Ils ne feront pas croire aux anciens combattants qu'il était nécessaire, chaque matin, d'immoler au moins un des leurs au poteau de la Discipline, pour mieux sauvegarder leur foule et hâter leur triomphe... Il n'y eut pas de traîtres parmi les combattants. Certes, il s'en trouva qui ne furent pas des héros ; il y eut bien des lâches, au sens bourgeois du mot. Mais existe-t-il donc une loi qui rende l'héroïsme obligatoire ? Et, si cette loi existe, je veux y voir soumis MM. Barrès, Hervé, Léon Daudet et tous les guerriers du front de Bordeaux pour qui le mot de peur n'est pas français ! Je veux y voir soumis les généraux qui se terraient au fond des sapes, à vingt mètres de profondeur, pour mieux donner la mort aux autres ... Je veux y voir soumis les stratèges d'apéritif que ma présence en permission scandalisait - et, vous aussi, belle infirmière, qui me disiez si gentiment que ma place « n'était pas là » parce j'avais dix-neuf ans ; dix-neuf ans, l'âge de mourir pour la Patrie ... et pour Loucheur.

Parce que j'avais dix-neuf ans en ce temps bénit, je devais, pour défendre la liberté de mon pays, commencer par être un esclave, abdiquer toute pensée et tout espoir dans l'avenir, me raidir devant des pantins galonnés ayant la mentalité de larbins et de reîtres (c'est tout un). approuver tous leurs gestes et vouer le boche aux gémonies, ce boche dont tout le crime était, au fond, d'être vêtu do feldgrau et d'être moins puissant que ses seigneurs et maîtres !

Le Devoir commandait cela et si je m'étais refusé au Devoir, il y avait pour moi douze pruneaux bien cuits, en vertu de l'article 218 de leur « évangile sanglant ». C'est donc en appliquant ce code sacro-saint qu'on plongea volontairement, dans le deuil et dans la douleur 1 627 familles françaises, tremblantes de frayeur pour le lointain absent et qui, peut-être, maudissaient, dans un boche captif rencontré, l'assassin présumé de leur disparu ... Mais le véritable assassin règne encore aujourd'hui. Nous le connaissons tous : c'est ce terrifiant petit livre qui fait du crime une nécessité, qui destine au poteau le guerrier s'écriant : « *Je veux vivre* » et qui glorifie et hisse au pinacle celui qui lui répond : « *Je dois te tuer !* » Cela s'appelle un code de justice militaire et cela permet à quelques bourreaux galonnés de mâter 800.000 Français que leur jeunesse et leur santé condamnent.

En vérité, ce code militaire et ses centaines d'articles meurtriers tiennent entièrement dans le vers du vieux La Fontaine : « *La raison du plus fort est toujours la meilleure …* »

La raison du général Wirbel, faisant fusiller Hoff à Wanquetin, était évidemment meilleure que celle de ce simple soldat aviné. La raison du colonel Didier (depuis général) faisant assassiner sur son brancard (je croyais naïvement qu'on n'achevait pas les blessés) le pauvre sous-lieutenant Chapelant, au bois des Loges, en octobre 1914, était très certainement excellente ... Et celle du générai Boyer (couvert et approuvé par le général Lebrun, commandant aujourd'hui le XIV^{e} C.A.) était indiscutable quand il épargnait au Conseil de guerre de sa division la peine de faire fusiller les sous-lieutenants Harduin et Milan, les faisant supplicier d'autorité, au ravin de Fleury, le 11 juin 1916, simplement parce que ces deux officiers avaient commis le crime de ne pas se faire tuer par l'ennemi, comme la plupart (le leurs camarades..

Si fort que soit le Code qui les justifie, si fortes qu'elles soient, ces raisons devront peut-être s'incliner un jour devant une raison plus forte tout de même : la raison de ceux qui, ayant vu cela,

ayant souffert cela, voudraient ne plus savoir les geôles militaires longtemps encore emplies de camarades qui ont dit : « *Merde !* » à un bourreau ou qui ont refusé, à tort ou à raison, d'accomplir un geste qu'on leur ordonnait. Ceux-là cependant sont des heureux, relativement (ils encouraient la mort) puisqu'on leur accorda les circonstances atténuantes hier ... pour leur refuser aujourd'hui l'amnistie qu'on accorde aux professionnels du vol.

Ce n'est pas seulement. Marty et Badina et les marins de la mer Noire que nous voulons voir libérer, ce sont tous les mutins de 1917 et les déserteurs à l'ennemi (qui n'ont pas, trahi et qui ont combattu), et les mutilés volontaires (ils ne sont pas tous comme Vilgrain). qui peut-être ont souffert, plus encore que les autres, tous ceux enfin qui, sans la guerre, seraient restés des citoyens honnêtes, de probes travailleurs et que les femmes et les mères attendent, les mères surtout, en ne comprenant pas ...

Et puis, il faut, à tout jamais, mettre dans l'impossibilité de nuire ou de recommencer les chefs reconnus coupables d'une interprétation malveillante ou hâtive d'un code déjà si barbare t À cet égard, c'est avec un soupir de satisfaction que tous ont accueilli la mise à la retraite du général Boyer, le bourreau de Fleury. Nous sommes enfin sûrs que le gouvernement cesse de l'approuver : c'est déjà quelque chose ; et les jeunes soldats des régiments du VIII° Corps ne passeront plus en Conseil de guerre, sur son ordre ... Que M. Barthou persévère un peu dans cette voie ! Nous ne sommes pas si méchants qu'on le dit. Nous ne réclamons la peau de personne : cela ne réparerait rien ... La mise à la retraite est une sanction dont nous savons nous contenter, n'étant ni des bourreaux, nt des pourvoyeurs de bourreaux. Nous qui volontiers nous targuons d'être humains et meilleurs que nos maîtres, nous ne devons pas choir dans les erreurs, ni dans leurs inutiles et cruels excès : à leur barbarie affolée, opposons une mansuétude raisonnée ; réclamons seulement les réparations nécessaires. Nous n'en aurons que plus d'autorité pour crier avec force : « *À la retraite, les bourreaux d'hier et d'aujourd'hui ! Libérons leurs victimes encore vivantes et réhabilitons les morts !* » Mais, surtout, oh ! surtout, détruisons au plus tôt leur odieux instrument d'oppression et de meurtre, leur code de « Justice Militaire », qui tua plus de soldats français que les « Gothas » et que les « Zeppelins » et qui, survivant au massacre, est la charte toujours appliquée au petit soldat qui souffre après nous...

André, Laynaude. »

Les officiers généraux cités dans cet article étaient le général Boyer Jean, Joseph (général de division, 1859-1933), le général Léonce Lebrun, (général de corps d'armée, 1861-1950), le général Henri Wirbel (général de division 1861-1948) et le général Léon Didier (général de brigade, 1865-1932).

Jules Hofft (ou Hooft) fut condamné à mort sous l'inculpation de « refus d'obéissance en présence de l'ennemi », accusation doublée d'« outrages et menaces envers un supérieur à l'occasion du service. » Il fut exécuté le 11 janvier 1915 à Wanquetin (Pas-de-Calais).

Quant aux sous-lieutenants Henri Herduin et Pierre Millant, ils furent accusés d'abandon de poste et fusillés sommairement sans être jugés, sur un simple ordre de leur hiérarchie, à Fleury le 11 juin 1916. Ils furent réhabilités en 1926.

Loucheur (1872-1931) fut ministre dans plusieurs gouvernements pendant et après la guerre.

André Marty et Badina furent parmi les meneurs des mutineries de la Mer Noire

L'affaire du sous-lieutenant Chapelant.

L'auteur de l'article ci-dessus évoque un exemple d'exécution scandaleuse, celle du sous-lieutenant Chapelant qui, bien que grièvement blessé au combat, fut condamné à la peine capitale et passé par les armes aux Loges dans la Somme, le 11 octobre 1914,

attaché sur un brancard dressé sur le poteau d'exécution. Il n'a jamais été réhabilité malgré la cruauté de sa mise à mort.

Sur cet épisode navrant, les archives départementales du Puy-de-Dôme ont sauvegardé le témoignage précieux et édifiant de l'abbé Claude Lestrade (1872-1950), brancardier et aumônier militaire (cote 1J 1907 + article de Corinne Dalle, 2017). Cet ecclésiastique, en tant qu'aumônier, était présent au moment de l'exécution de la sentence et, dans son carnet de guerre et dans son courrier, il ne cache pas son malaise..

« J'allais me coucher lorsqu'arrive l'ordre d'aller aux Loges pour la 1ère heure car on doit fusiller le lieutenant Chapelant. Je pars immédiatement … Je passe à Conchy chercher le Saint-Sacrement … Nous arrivons vers 1 heure ½ ; l'ordre d'exécution arrive quelques instants après. (..] Il faut attendre, il semble que toutes les pièces ne sont pas prêtes. J'attends donc, je téléphone au général de brigade, il n'y a rien à faire, ainsi qu'à l'État-major où j'ai passé. Enfin, Chapelant arrive à 9 heures 20. On le dépose sur un brancard, à terre, sous un arbre. Je le vois, lui donne le Saint-Sacrement. Il demande à écrire à sa famille, à voir son défenseur. On lui refuse tout. Il fait son sacrifice pour Dieu et pour la France. On lui prononce la sentence, on lui bande les yeux, on l'attache à son brancard et on le porte au lieu d'exécution dans le champ voisin de la 1ère maison des Loges, à gauche. On appuie le brancard contre un arbre desséché et on fait feu … on l'achève d'un coup de revolver à la tempe … Son dernier baiser avait été pour le crucifix !! Je pars, éclatant en sanglots. Je quitte étole et surplis et je pars après avoir béni le corps dans la fosse. »

Lettre adressée, après la guerre, au général Didier par l'abbé Claude Lestrade, aumônier militaire lors de l'exécution du sous-lieutenant Chapelant.

« Je viens de parcourir votre carnet de guerre … Je ne trouve pas d'inexactitude à votre carnet de route et si je le compare avec le mien, j'y vois l'accord de la vérité. Ainsi, le mercredi 7, ayant appris qu'une attaque avait lieu, j'arrivais au bois des Loges vers midi et je me souviens très bien que vous quittiez à ce moment la maisonnette pour vous retirer avec le drapeau. Je vous félicitais du succès du combat matinal et vous me répondîtes : « *Oui mais une quarantaine des nôtres se sont rendus à l'ennemi. Ils vont l'informer de nos positions, gare à nous.*» Vint l'affaire Chapelant qu'évidemment, j'ai toujours regretté et vous aussi. Je le vis vendredi 9 dans la soirée … Je le revis le lendemain samedi au poste de secours du 98. C'était après le jugement ; il était étendu sur son brancard et écrivait quelques notes. Mes yeux lurent sur son papier ces mots : « *J'étais affolé…* » … Le lendemain, je passais à la division pour implorer grâce pour Chapelant, mais je ne pus voir le général Demange. J'arrivais vers 1 heure ½ du matin au bois des Loges ; je trouvais … le commandant Gaube qui fut tout étonné d'apprendre que Chapelant allait être exécuté … Vous étiez couché, mon colonel, dans un abri. Mon rôle d'aumônier étant celui d'implorer miséricorde, j'allais vous trouver vers 2 heures ou 3 heures du matin. À mes supplications, vous répondîtes que votre conscience vous approuvait … J'ajoutai : « *Il est possible que votre conscience vous approuve, mais je crains que la France ne vous approuve pas.* » Je téléphonais sur le matin au colonel Pente, commandant de la brigade, il me répondit que j'étais dans mon rôle d'implorer miséricorde … mais que je devais laisser la justice suivre son cours. Ne pouvant rien, j'attendais Chapelant qui se prépara à mourir en brave et en véritable chrétien. Vous me permîtes de le voir dehors, sous un arbre, 5 à 10 minutes environ. Il se confessa, reçut le Saint-Viatique et dit à tous les assistants : « *J'ai commis une faute. Je l'expierai.* » Et de fait, il montra un courage admirable dans la mort. Je ne pus évidemment retenir mes larmes, même mes sanglots, en voyant un Français tomber sous les balles des Français !! »

Le colonel Michel Le Camus rétabli dans son grade et dans son honneur[4]

Dans le bulletin 39 de décembre 2006, page 13, nous évoquions l'étonnement de notre regretté ami Maurice Auboyer, lors de la découverte dans la nécropole nationale de Sainte-Menehould, de la tombe 1441 où repose, sous une stèle musulmane, Joaquim Le Gallic qui serait mort le 14 avril 1916 dans les rangs du R.I.C.M.. Or, dans le listing des sépultures de guerre, nous ne trouvons qu'un seul Joachim Le Gallic, effectivement décédé de ses blessures de guerre le 14 avril 1916 à Sainte-Menehould, mais qui combattait dans les rangs du 241e R.I.. Et il est peu probable que ce Joachim, Marie, Désiré Le Gallic, né à Bieuzy dans le Morbihan (01-11-1892), fils de Mathurin Le Gallic, cultivateur, et de Marie Jaffredo, se fut converti au front à la religion musulmane et qu'il se fut retrouvé brutalement muté dans le prestigieux R.I.C.M.. Sa fiche de la matricule militaire (Lorient, classe 1912, n° 1574) porte sobrement qu'il est décédé, le 14 avril 1916, de ses blessures de guerre à l'hôpital Chanzy de Sainte-Menehould.

Cette manifeste grossière erreur des services chargés des sépultures de guerre n'est pas hélas exceptionnelle. Nous rappelions dans ce même bulletin (page 14) l'affaire des tirailleurs sénégalais des nécropoles de Chatillon/Marne et de Bligny, tous devenus chrétiens en 1990 lorsque leurs stèles musulmanes furent remplacées par des croix latines. Alertés par Jean Védovati, nous avions eu en 2001, un vigoureux échange de courriers avec la direction régionale des anciens combattants de Metz qui avait reconnu la fâcheuse erreur et l'avait corrigée en changeant les stèles chrétiennes par des stèles de « sans religion » … Plus récemment, nous avons signalé également l'erreur commise par l'administration qui, dans le cimetière de Dinant, en Belgique, avait daté le décès d'Auguste Renault au 11 novembre 1914, alors que ce probable dernier mort au combat de l'armée française était tombé le 11 novembre 1918. Là encore, nous avons pu faire remplacer la plaque.

Pierre Le Pautremat a également révélé aux services des sépultures militaires une autre anomalie de plaque nominative qu'après maintes recherches et de nombreux courriers, il a obligé l'administration à reconnaître et à corriger.

Pierre s'est particulièrement intéressé à l'histoire du 316e R.I., régiment de réserve de Vannes dans lequel avait combattu un grand-père vénéré, le brancardier puis caporal Pierre Le Pautremat. En approfondissant l'histoire de ce régiment, il découvrit que, de septembre 1914 au premier trimestre 1916, le régiment vannetais avait combattu et tenu les positions à la frontière de l'Oise et de l'Aisne, en particulier vers Tracy-le-Mont, Tracy-le-Val et Moulin-sous-Touvent. Ayant une résidence dans ce secteur, il put y visiter à loisir ces lieux où son aïeul avait lutté et souffert. Il alla bien sûr se recueillir dans les nécropoles voisines où reposent de nombreux soldats de son cher 316e R.I. Il supposait que, parmi ces tombes, se trouvait celle du premier colonel du régiment, Michel Le Camus, mort pour la France à la ferme de Puiseux le 19 septembre 1914. Sa curiosité n'allait alors pas plus loin. Jusqu'à ce que il fut alerté par l'arrière-petite-fille de l'officier supérieur qui, venue fleurir la sépulture de son aïeul à l'emplacement que l'administration lui avait indiqué, au n°39 du carré D dans le cimetière militaire de Tracy-le-Mont, y découvrit avec effarement et douleur que, là où elle pensait trouver la plaque de « *Le Camus Michel, colonel au 316e R.I. mort le 19-09-1914* », y figurait en fait la plaque de « *Le Camus Victor, soldat au R.I.C. du Maroc, mort le 19-09-1914* » Elle contacta Pierre Le Pautremat qui entreprit alors une longue et patiente enquête et qui, ayant rassemblé toutes les pièces officielles relatives au décès au combat du colonel Michel, Marie, Victor Le Camus, alerta l'administration compétente sur une déplorable erreur qui datait des années 1920 ; il parvint à la faire admettre et corriger et à rétablir ce militaire dans son grade et dans sa fonction. Désormais c'est bien Michel Le Camus, colonel au 316e R.I., mort pour la France à Moulins-sous-Touvent le 19 septembre 1914 qui repose dans la tombe 292 (nouvelle numérotation) de la nécropole militaire de Tracy-le-Mont.

Nous laissons le soin à Pierre Le Pautremat de détailler dans un mémoire son long et patient combat contre des administrations qui peinent parfois à reconnaître des bévues anciennes (dont elles ne sont pourtant pas responsables). Il a pu ainsi découvrir le milieu des entreprises qui furent retenues par l'État,

[4] Les sources de cet article ont été puisées dans l'important dossier constitué par Pierre Le Pautremat.

au sortir du conflit, comme adjudicatrices et bénéficiaires aux pratiques souvent douteuses de ce juteux et immense chantier des inhumations de centaines de milliers de morts.



Plus simplement, nous résumerons la vie militaire de Michel Le Camus, nous attardant plus sur le début de campagne du 316e R.I. et sur les circonstances de la mort de son premier colonel.

Le lieutenant-colonel Michel Le Camus en 1908 – document familial

Pour résumer à grands traits **la carrière militaire du colonel Michel Le Camus**, nous citerons l'article qu'un de ses chers amis lui consacra (*nous avons la copie du journal mais pas la référence exacte*).

« Le colonel Le Camus

C'est avec une profonde tristesse que, pour un instant, je reprends la plume que j'avais laissée afin de rendre un hommage mérité[2] à un vieux camarade ; à un véritable frère avec lequel j'ai passé une partie de ma carrière, je veux parler du colonel d'infanterie coloniale Le Camus (Michel, Marie, Victor) tombé glorieusement au champ d'honneur.

Le Camus, comme son oncle ; le colonel d'infanterie de marine Le Camus, mort en retraite à Rochefort, comme son cousin germain , le colonel d'infanterie coloniale Le Camus, qui a servi longtemps à Madagascar, était un enfant des Antilles. Né le 6 décembre 1856 à la Martinique, il y fit de très bonnes études et vint en France en 1875 pour s'engager volontairement au 40e Régiment d'Infanterie de Marine, à Toulon. Bientôt, il conquit ses galons de caporal et de sous-officier et, en 1876, nous partîmes ensemble pour la Cochinchine où nous faisions nos débuts coloniaux. Déjà liés d'amitié, poursuivant le même but pour arriver à l'épaulette, nos relations devinrent de plus en plus étroites et ne se relâchèrent jamais.

En 1879, nous passions nos examens dans la colonie en vue de notre retour en France pour aller à l'école d'Avor où nous fûmes admis et, pendant toute l'année que nous y passâmes, vivant ensemble et étudiant dans la même chambre, j'ai pu apprécier la somme de labeur qu'il pouvait fournir.

Sous-lieutenant le 3 avril 1880, lieutenant deux ans après, capitaine en 1887, chef de bataillon en 1898, lieutenant-colonel en 1903, il était colonel du 24 décembre 1907.

Je l'ai toujours connu sur la brèche ; en Cochinchine, au Tonkin, dans toutes nos colonies, son nom est lié et confondu avec l'histoire de notre armée. C'est une grande perte pour elle, mais c'en est une aussi pour les Antilles, sa petite patrie, en même temps que pour la France qui est fière de pareils fils. ….

Commandant Victor Nicolas. »

Le 316e R.I. en août-septembre 1914

Le 5 août 1914, le 316e R.I. quitte Vannes avec, à sa tête, le colonel Le Camus, venant de l'infanterie coloniale[5]. Il se constitue et s'arme progressivement dans la région parisienne.

Le 25 août, il se porte en Artois et, pendant une semaine, combat épisodiquement, d'abord en Artois puis dans la Somme, dans cette mêlée confuse qui caractérisa la fin de la guerre de mouvement avant que les armées ne se terrent et ne s'enlisent dans une déprimante et vaine guerre de positions.

Le 5 septembre, il est en ligne à l'est de Paris et est engagé dans la bataille de la Marne. Le 13 septembre, il franchit l'Aisne à Jaulzy, dans l'Oise, et prend position à la frontière des départements de l'Aisne et l'Oise. C'est un affrontement indécis avec des mouvements limités d'avancée et de retrait.

5 Michel Le Camus reçut sa nomination à la tête du 316e R.I., le 1er août 1914.

Le 19 septembre, le colonel Le Camus est tué par un obus à la ferme de Puiseux au nord-est du bourg de Moulin-sous-Touvent.

La mort au combat du colonel Michel Le Camus.

Ce drame est décrit de façon détaillée par la propriétaire de la ferme, alors courageusement restée sur ce lieu de bataille.

« Le 19 septembre, vers huit heures du matin, le colonel arrivait avec d'autres officiers dans la maison d'habitation de la ferme de Puiseux. Ils s'installaient tous dans la pièce d'entrée, lorsque je les fis prévenir par son ordonnance que cette pièce n'était pas sûre. Quelques officiers vinrent près de moi dans une cuisine où on était assez à l'abri en attendant la fin du bombardement. Le colonel et le lieutenant Boucly, ayant à causer, s'installèrent dans un petit couloir où ils n'étaient pas très exposés. Mais le bombardement redoubla. Les obus tombaient spécialement sur la maison, les vitres volaient en éclats. Un soldat venant prévenir qu'un grand bâtiment de la ferme était en feu, j'ai voulu y aller voir et me dirigeais vers la pièce d'entrée ; à ce moment, le colonel et le lieutenant, voulant retrouver les officiers dans la cuisne, traversaient la pièce d'entrée vers laquelle je me dirigeais ; alors, un obus arrivant éclata juste à l'embrasure de la porte où se trouvaient le colonel et le lieutenant qui furent tués tous deux instantanément. Le corps du colonel resta à Puiseux la journée du 19. J'étais touchée de voir les soldats du régiment venir les larmes aux yeux contempler une dernière fois leur colonel qu'ils affectionnaient particulièrement. Ils louaient sa bonté envers tous les soldats.

Le soir, les corps du colonel et du lieutenant Boucly furent descendus à Moulin-sous-Touvent et déposés dans la sacristie. Puis, le 20, c'était la reprise de Puiseux et de Moulin par les Allemands.

Les corps des deux officiers étaient toujours dans la sacristie et ne furent inhumés que le 24 septembre par les Allemands et les habitants de Moulin. Du côté droit, près du calvaire se trouve le corps du lieutenant et à côté, celui du colonel d'après ce que m'a dit le garde-champêtre. Malheureusement, le pauvre homme est mort pendant son émigration à Chauny mais peut-être que les habitants du village pourront donner des indications précises car aucune remarque n'a pu être faite sur chaque tombe, les Allemands ayant brûlé les deux croix de bois qui leur étaient destinées.

M^me^ Th. Danré, Villa St Framebourg par Bralury (Oise) »

Les choses restèrent en cet état jusqu'à ce que, en juillet 1920, des promeneurs ne découvrent cette sépulture. Les corps furent alors exhumés puis transférés dans une tombe dans le cimetière civil de Moulin-sous-Touvent. L'autorité militaire, alertée, exhume de nouveau les 2 officiers et procède à leur identification. Après bien des hésitations et sur la foi d'habitants de Moulin, le corps de l'inconnu qui avait des galons de colonel fut reconnu dans un ultime compte-rendu d'exhumation établi à Noyon le 27 juillet 1920 (n°12 622) comme celui de « *Le Camus, colonel, 316^e^ R.I.* » décédé le 19-9-14. Il fut officiellement et définitivement inhumé dans la tombe n° 39, dans la Carré D du cimetière militaire de Tracy-le-Mont.

Des adjudicataires privés furent choisis pour la constitution et l'aménagement des nécropoles militaires. Ils avaient tout pouvoir et, pour des raisons diverses, dont celle d'économies synonymes de bénéfices financiers[6], ils bâclèrent souvent la mission sacrée qui leur était confiée : le respect dû aux pauvres morts était secondaire, le profit primait avant tout. Ce fut sans doute l'adjudicataire chargé du cimetière de Tracy-le-Mont qui abaissa le colonel Le Camus de 12 grades et le muta comme soldat au R.I.C.M.. En espérait-il une gratification sonnante et trébuchante de la part d'une famille éprouvée désireuse de voir remplacée une plaque scandaleusement erronée ? La cupidité des adjudicataires ne peut exclure cette hypothèse. Hélas, la famille ne vint qu'en 2018 et ce ne fut qu'alors, alertée et relancée,

[6] Sur ce marché des adjudicataires, on peut lire * Pau-Heyries Béatrice, « Le marché des cercueils après guerre, 1918-1924 » in *Revue Historique des Armées*, 224, 2001, pp. 65-80. – * Hardier Thierry, Jagielski François, *Combattre et mourir pendant la Grande Guerre (1914-1925)*, Paris, Imago, 2001, 376 pages.

l'administration chargée des sépultures militaires reconnut la fâcheuse inexactitude de la plaque et la fit corriger, rétablissant Michel Le Camus dans son grade et dans son honneur.

Michel Le Camus avait un dossier d'officier élogieux. Maintes fois décoré, il fut en particulier élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur par décret du 30 décembre 1908.

Depuis la réorganisation de la nécropole nationale de Moulin-sous-Touvent, le colonel Michel Le Camus repose dans la tombe 292 et le lieutenant Georges Boucly git dans la sépulture 1 246.

Ajoutons que la veuve du colonel Le Camus fut de nouveau endeuillée par le décès, « *suite à des blessures de guerre* », le 13 janvier 1915, à Cuffies dans l'Aisne de son fils aîné Gabriel (1892-1915), sous-lieutenant au 60e R.I.. Son second fils, Maurice (1895-1972), combattit également pendant la Grande Guerre. Il y fut blessé 2 fois mais en revint.



Plaque nominative des années 1920 à 2019
Tombe 39, carré D,



Plaque depuis 2019, Tombe 292

Cimetière militaire de Tracy-le-Mont

Dans l'anonymat des mêlées confuses de septembre 1914, la conduite exemplaire du brancardier Pierre Le Pautremat.

Le 20 septembre 1914, Pierre Le Pautremat, brancardier à la 17e compagnie du 316e R.I. de Vannes est considéré comme disparu ou prisonnier. Au mois de février 1915, le curé de Questembert évoque ce qu'il était advenu à son paroissien en copiant une lettre que ce dernier avait adressée à sa sœur.

« Tu me disais que tu avais peur que je sois prisonnier. Eh bien ! cela m'est arrivé et je ne m'en porte pas plus mal. Je vais te raconter cela.

Avant-hier matin, comme nous étions dans une ferme, assez près de l'ennemi, où nous avions des blessés que nous ne pouvions évacuer aussitôt, je fus désigné avec un autre infirmier pour rester avec eux. Les majors s'en vont et nous restons.

Vers 10 ou 11 heures, une patrouille allemande arrive en nous amenant deux blessés français. Ils nous demandent s'il n'y avait que des blessés dans la ferme (*de Touvent)*. Je leur réponds que oui. Alors, ils sont partis.

L'après-midi, d'autres arrivent, achètent deux poulets, les mangent puis s'en vont. Nous avons causé ensemble, ils m'ont offert des cigares, des pommes et, en partant, nous ont serré la main.

Le soir, les Français reviennent au pas de charge.

Tu vois qu'ils ne sont pas aussi terribles qu'on le dit. Il y a sans doute des brutes mais il y a des hommes polis et intelligents … »

Pour cet acte de dévouement, le brancardier Pierre Le Pautremat fut cité à l'ordre de la VIe armée du général Maunoury : « *Le soldat brancardier Le Pautremat, du 316e régiment d'infanterie, est resté seul pendant 48 heures avec douze blessés confiés à sa garde dans une ferme visitée par les patrouilles ennemies et soumise à un feu de l'artillerie et ne l'a quittée qu'après avoir assuré par ses propres moyens l'évacuation de tous ses blessés*. » Pierre Le Pautremat fut de nouveau cité pour son courage, le 23 juillet

1916, pendant la bataille de la Somme, cette fois à l'ordre du 264e R.I. où il avait été muté à la dissolution du 316e R.I.. Blessé en juillet 1916, il fut fait prisonnier, lors de la désastreuse journée du 27 mai 1918.

L'entrée en guerre du 87e Régiment d'Infanterie Territoriale de Brest.

Exercice imposé, le *Journal des Marches et Opérations* d'une unité militaire est rarement un chef d'œuvre littéraire. Il est la plupart du temps rédigé de façon sèche et technique, se contentant d'exposer les faits schématiquement, sans détails superflus et sans laisser paraître une quelconque nuance émotionnelle ou sans formuler de commentaires quant aux événements et encore moins de remarques critiques quant au déroulement des opérations.

C'est pourquoi, le J.M.O. du 87e Régiment d'Infanterie Territoriale de Brest, signalé par **Rémi Hébert**, fait un peu figure d'exception dans le lot imposant de ces mornes registres administratifs. La lecture en est plaisante et on y découvre des passages remplis d'humour, surtout quand sont évoqués les territoriaux bretons ou des tableaux plus pathétiques (corvées de « nettoyage » du champ de bataille).

Dans les premières pages, le régiment cantonne dans les environs de Brest (Le Conquet, Ouessant, Crozon…), reste en attente, effectue des marches et ne sait guère à quoi il est destiné. Le 21 août, les affaires se précisent …

« **21 (août)** …

Les compagnies sont égalisées et ramenées à 250 environ. Elles n'ont pas leurs vivres. Elles ont leurs cartouches qui ne sont pas distribuées mais enfermées par compagnie dans un local fermant à clef. Il est difficile de se procurer de la paille, la récolte n'étant pas faite ; il faut faucher et battre ; de même pour les pommes de terre : pour en avoir, il faut d'abord les récolter. Difficulté aussi pour la viande : un boucher peu scrupuleux fait la loi à Crozon. Impossible de réquisitionner, faute d'outils de boucher.

L'habillement est de bonne qualité mais mal ajusté (275 collections pour 250 hommes. les capotes sont trop courtes et les pantalons trop longs. Les chevaux sont médiocres, plusieurs juments sont pleines.

Le dépôt ne fournit pas ce qu'on lui demande ; il répond sans cesse qu'il est démuni de tout. Pendant ce temps, on se bat à la frontière ; chacun brûle de partir ; beaucoup d'anciens légionnaires ou coloniaux font des demandes pour se rendre à la frontière. Resterons-nous donc toujours dans la presqu'île de Crozon ? Cependant le régiment s'entraîne. L'allure est belle ; les hommes font beaucoup de courtes marches. Peu ou pas de malades. Mais, pas de train de combat, pas de train régimentaire, pas même une voiture médicale (à toutes les demandes le commandement répond que le 87 est troupe de forteresse).

22 août.

Marche manœuvre de presque toutes les compagnies de la presqu'île : elles sont si dispersées ! J'ai présenté le drapeau au régiment. Les tambours et clairons sont excellents : ils renverseraient les murailles de Jéricho. La troupe est encore lourde et peu maniable, mais tant de bonne volonté et pas un seul ivrogne !! Trop peu d'officiers ; pas de jambières et pas même de voiture médicale

24 août, 3 heures du matin.

Ordre de partir dans quelques heures, destination inconnue, avec les quatre bataillons. Je télégraphie à Ouessant, au Conquet, à Quelern, à Penhir, à Lanvéoc. Je télégraphie au dépôt à Brest de préparer les vivres de réserve. Il va falloir faire rentrer les permissionnaires, ce ne sera peut-être pas aisé.

25 août.

Le régiment, après s'être rassemblé à la gare de Brest à 10 heures du soir et y avoir touché les vivres, s'embarque en trois trains pour Paris-Batignolles. Durée du voyage : 2 nuits et un jour.

26 août.

Les trois détachements sont, dès leur arrivée, dirigés sur leurs cantonnements, savoir : section 1er et 4e bataillons et état-major à Mitry. 2e bataillon à Mesnil Ameslot (*Amelot*). 3e bataillon au Tremblay.

Le commandement est à Villiers/Marne. L'intendance et le trésor sont à St-Denis. La marche sur les cantonnements, 28 km en moyenne, après 2 nuits et un jour passés en chemin de fer avec une alimentation rudimentaire s'est faite sans un seul trainard, malgré les routes pavées si dures pour les meilleurs marcheurs.

29 août au 4 septembre : *mouvement des bataillons vers divers cantonnements*.

5 septembre.

La 2e compagnie est envoyée à Pomponnette, la 9e à Thorigny. Les Allemands paraissent en retraite sur Meaux et Montmirail. Les permissionnaires rentrant de Brest, arrivent à leur compagnie, après avoir cherché le régiment dans des cantonnements si divers et si dispersés. On travaille avec ardeur à finir les batteries, à perfectionner les tranchées. Espérons qu'on nous portera enfin en avant.

6 septembre : *série de nominations de cadres*.

8 septembre.

Le régiment se garde et travaille aux batteries, mêmes emplacements. La panique dans le civil est générale. Les maires ont reçu des ordres pour l'organiser. C'est désolant : les femmes pleurent, les hommes ne valent guère mieux. Le pays ressemble à un désert.

15 septembre.

Tout le régiment est rassemblé à Claye à 9 heures. Il va cantonner, 1er, 2e et 3e Bataillons à Dammartin, 4e à St-Mard. Dammartin a été en partie pillé par les maraudeurs. La population attribue ce pillage aux troupes de passage. L'accueil est plutôt froid mais, au départ, le régiment s'est montré si aimable qu'on se quitte fort bons amis.

16 septembre.

Pluie battante toute la journée. L'état-major, la section et le 4e bataillon sont cantonnés à St-Soupplets, le 1er bataillon à Belz, le 2e à Étrepigny, le 3e à Acy-en-Multien.

Alors commence pour le régiment la lugubre corvée de l'ensevelissement des pauvres morts. Ils sont là depuis 8, 10 et même 12 jours. Et cette bataille de la Marne a été terrible. Au bas mot, 8 000 à 10 000 morts dont les deux tiers de Français. Une compagnie française a été surprise à la ferme de Roujon, en état d'ivresse : elle a été égorgée. Un détachement de la même force a été massacré dans les mêmes conditions au château de Penchard, ce sont des zouaves : il a été anéanti. Nos pauvres petits soldats ont tous été dévalisés par des maraudeurs depuis qu'ils gisent sur le champ de bataille. Leurs poches de pantalon sont retournées ou coupées.

Cependant on retrouve quelques papiers et quelques fonds dans les poches latérales de la capote. Nos petits Bretons accomplissent pieusement ce triste et répugnant devoir. MM les officiers et MM. les docteurs leur donnent l'exemple. Que c'est triste la guerre surtout quand on l'ausculte froidement sur un champ de bataille vieux de 10 jours. Les chevaux exhalent une odeur pestilentielle près de laquelle celle des hommes n'est rien. Et ces ruines accumulées ! Ces maisons et ces fermes incendiées ! Mais c'est pour notre France. On ramasse aussi tout ce qu'on trouve sur le champ de bataille : fusils, équipements, habillements, chevaux errants, voitures … Le régiment se monte là de tout ce qui lui est nécessaire et de tout ce que le dépôt lui refuse systématiquement ; il y a des purs sangs maigres comme des squelettes, des Poméraniens, des chevaux basques ! Une voiture allemande est particulièrement remarquable : elle ressemble à une grosse araignée ; les chevaux qu'on lui affecte sont des Poméraniens et l'attelage avec de grands colliers à par à tonnerre (*sic*) est inénarrable.

Le lendemain, 3 compagnies du 4e Bataillon sont envoyées à Puiseux, il en reste une à Saint-Soupplets (la 16e) avec l'état-major et la section. Deux compagnies du 2e Bataillon sont envoyées au château de Penchard.

Et la lugubre corvée se continue au milieu des ruines et des maisons désertes.



Champ de bataille de la Marne-Fonds Bretagne 14-18

Cependant les habitants rentrent peu à peu mais timidement, ramenant leurs attelages de grands bœufs et leurs troupeaux de moutons. Pour la nourriture de la troupe, il faut abattre et nous n'avons ni bouchers ni série d'outils de boucher.

Nous dépendons du service général des Étapes Delarue de la 6e Armée, général Maunoury en résidence à Villers-Cotterêts.

Le dépôt ne nous envoie rien, pas même des bonnes paroles et l'effectif du régiment baisse rapidement. Je vais adresser une plainte à ce sujet au général dont je relève. Obtiendrai-je quelque chose ?

28 septembre.

Le régiment occupera à partir du 30 les cantonnements suivants : l'état-major et le 3e Bataillon à Betz ; 1er Bataillon à Étavigny ; 2e Bataillon à Neuchelles (*Neufchelles*); 4e Bataillon à Nanteuil-le-Baudoin (*Haudoin*) où se trouve un dépôt de 600 chevaux recueillis sur le champ de bataille, tous chevaux de l'Apocalypse, blessés pour la plupart.

Les cantonnements du régiment sont en partie détruits, surtout celui d'Étavigny. Les habitants ont fui cette scène de désolation.

L'état-major du service des Étapes, lieutenant-colonel Nogues, un Breton qui paraît aimer le régiment, est à Crépy-en-Valois. Le général Delarue qui commande la division est à Villers-Cotterêts

Depuis huit jours, on entend le canon (grosses pièces) mais on ne marche plus au canon ; on est pendu au bout d'un satané fil qui vous transmet des ordres ; que le fil soit rompu, le régiment ne sera pas là. Aussi, tout le monde écoute avec énervement et anxiété le bruit de la grosse caisse ; il faut de temps en temps un *Téso Méo* (?) ou autre gaudriole pour ragaillardir nos pontifiants petits Bretons. Ils vous regardent alors avec leurs grands yeux fidèles, ni chair ni poisson ; ils semblent réfléchir avant de rire mais quand ils ont ri, ça va bien. On les ferait pleurer de même mais ne touchons pas cette corde. Quels braves gens ! Et combien ils sont supérieurs à tous ces méridionaux nauséabonds et à

tous ces Anglais poseurs. On leur donne un ordre, ils l'exécutent à la lettre et le diable ne leur ferait pas démordre de leur consigne qui fait partie pour eux de la religion, une émanation de Dieu lui-même.

2 octobre.

Départ du régiment sauf des 15e et 16e qui restent à Nanteuil-le-Baudoin. Les 13e et 14e sont envoyées à Senlis pour nettoyer les casernements. Le 2e Bataillon reçoit l'ordre d'aménager et d'élargir les soutes servant à l'approvisionnement de la 6e Armée, général Maunoury. Le tunnel de Soissons étant détruit, c'est par la voie ferrée de la rive gauche de l'Aisne que l'armée s'approvisionne. Il s'agit d'avoir d'excellentes soutes entre les différentes stations de cette ligne et les ponts sur l'Aisne à peu près en état. La 5e cantonne à St-Pierre-Aigles, la 6e et le chef de bataillon à Haramon (*t*) ; la 7e à Pierrefonds et Cuise-Lamotte ; la 8e à Puiseux.

Le 1er et 3e Bataillons sont employés à l'aménagement du champ de bataille. Partout, on construit des tranchées abris (système allemand) en vue d'un retour offensif toujours possible mais peu probable des Allemands ; et toujours, pendant le travail, la voix des grosses pièces se fait entendre ; on voit éclater les gros projectiles avec leur fumée blanche s'ils contiennent de la poudre, noire s'ils sont chargés de mélinite. C'est imposant et grandiose. Il s'agit de préparer la défense des plateaux au nord de Laversine, vers Vic/Aisne et Fontenoy.

Le 1er Bataillon est cantonné, 1 et 2, à Cutry, 3 et 4 à Coeuvres avec la commandant de la C.H.R. et le lieutenant-colonel. Le 3e Bataillon est cantonné à Missy-au-Bois.

Le travail commence, ardent, opiniâtre. On se garde pendant le travail. On prend le repas du matin sur le terrain et celui du soir dans les cantonnements.

La tranchée allemande est une vraie garenne de lapins. Tout se passe sous terre et aucune troupe ne doit paraître à la surface du sol et voilà le secret de leur vaillance !! Ils seraient entrés dans Paris s'ils avaient pu y entrer par les sous-sols. Pourquoi pas par l'escalier de service ?

La tranchée, fort étroite, ne comporte aucun parapet faisant saillie. Un aéroplane ne peut la voir. Jamais de ligne droite, c'est le triomphe de la sinuosité. Elle communique par des boyaux, toujours sinueux et toujours sous terre, avec des abris toujours souterrains et avec le poste de commandement également enterré. Taupiers ils le sont et à fond mais, avec ce système, ils perdent peu de monde et force nous est bien de l'adopter puisqu'il est très supérieur au nôtre. Fortifions donc à l'allemande bien que ce soit peu chevaleresque.

4 octobre.

Les Allemands tiennent toujours sur leurs positions entre l'Aisne et l'Oise. Toujours ce duel grandiose d'artillerie qui dure depuis 15 jours. Les deux partis ne peuvent pas même enterrer leurs morts, tant le feu est violent. Les Allemands, comme toujours, sont terrés dans des carrières ; il faudra enfumer le renard pour le faire sortir de son trou, à moins que sa propre puanteur, la contagion produite par la corruption des cadavres, la faim, le manque de munitions ne l'incitent à donner un dernier coup de boutoir qui sera peut-être terrible mais ce sera le moment de servir la bête et de sonner l'hallali … »

Le rédacteur de ce piquant J.M.O. était sans doute le commandant du régiment, le lieutenant-colonel **Emmanuel de Robien**. Cet officier supérieur avait alors eu une carrière sans grand éclat. Né à Paris le 7 juin 1950, il s'était engagé en 1870 comme zouave pontifical dans les rangs du 2e Bataillon des Volontaires de l'Ouest. Il entra à l'École Spéciale Militaire le 2 février 1872 probablement au sein de la promotion de l'Alsace-Lorraine. Il est lieutenant en 1880 au 21e B.C.P., capitaine en 1885 au 109e R.I., chef de bataillon au 71e R.I. de Saint-Brieuc le 30 décembre 1895. En 1905, il est déclaré comme « retraité ». Pas tout-à-fait puisque, en 1911, lieutenant-colonel, il se présente comme commandant du 87e Régiment d'Infanterie territoriale. Il aborde donc le conflit, à 64 ans, à la tête de ce régiment de Brest. Celui-ci va être rapidement éclaté et ses 4 bataillons vivront des destins de guerre indépendants. Nous ne savons pas ce que devint pendant le



conflit le lieutenant-colonel de Robien. Il ne survivra guère à cette guerre puisque il s'éteint dans son domicile parisien le 22 juillet 1921. Il était veuf depuis 1906. Le couple avait eu 4 enfants : Geneviève (1886-1887) ; Louis, Marie (1888-1958) ; Pierre, Marie (1889-1975) ; Éliane (1890-1957). Louis-Marie mena une carrière de diplomate ; il fut attaché d'ambassade à Saint-Petersbourg pendant toute la guerre ; de cette expérience, il livra un témoignage précieux dans un ouvrage, *Journal d'un diplomate en Russie 1917-1918* (Albin Michel, 1967 – Vuibert, 2017) ; il fut élevé en 1934, au grade d'officier de la Légion d'honneur. Son jeune frère, Pierre-Marie, eut une carrière très riche d'officier de marine, pendant la première guerre puis pendant le second conflit qu'il termina, en 1945, comme capitaine de vaisseau en charge de la marine de Cherbourg ; il accéda en 1949 au grade de Commandeur de la Légion d'honneur[7].

Vision du secteur après la bataille d'Hébuterne (7-13 juin 1915).

L'auteur du texte suivant paru dans l'*Anthologie des écrivains morts à la guerre* (Amiens, Malfère, tome 2, pp. 595-604) est **Eugène NOLENT** (1878-1916), journaliste judiciaire et avocat de renom. Il fut secrétaire de Maurice Barrès.



Il est alors sous-lieutenant au sein du 17e Régiment d'Infanterie Territoriale et est un peu spectateur de la bataille d'Hébuterne (Somme), vaste offensive locale de diversion que l'armée française engagea du 7 juin au 13 juin 1915 aux confins des départements de la Somme et du Pas-de-Calais, offensive coûteuse en vies humaines pour un résultat presque nul. Eugène Nolent intégra ensuite le 410e R.I., toujours comme sous-lieutenant. Il décéda des suites de ses blessures de guerre à l'ambulance de Somme-Suippes, le 25 février 1916. Il est reconnu comme « mort pour la France » et son nom est gravé au Panthéon. Ajoutons qu'il reprit en quelque sorte sa fonction d'avocat pendant la guerre puisqu'il plaida à plusieurs reprises dans des conseils de guerre où son éloquence était reconnue ; parfois vainement comme ce 17 octobre 1915 où il ne put éviter le poteau à son client ; souvent avec succès comme lorsqu'il put faire commuer une peine de mort attendue en 20 années d'emprisonnement. Il fut décoré de la croix de guerre et, à titre posthume, de la Légion d'honneur au grade de chevalier (*informations recueillies dans le site* Mémoire 14-18 *du Barreau de Paris*)

« … Le 10 juin était le quatrième jour de l'attaque. Un épais brouillard enveloppait la plaine d'un voile gris qui dissimulait tous les contours du terrain. Le 243e et le 327e étaient dans leurs parallèles, prêts à sortir. Mais ils durent attendre. L'attaque qui devait partir à cinq heures, puis à onze heures et à trois heures, finit par être retardée à cinq heures. Toute la journée, le canon tonna horriblement. Le voisinage d'une forge, dans la vie ordinaire, est insupportable ; que dire du bruit de ces forgerons cyclopéens et de ces enclumes gigantesques ébranlant de leur infernal fracas les couches de l'air? que dire de ces courses perpétuelles d'obus, traversant l'atmosphère humide, avec les sifflements douloureux, les cris des fers chauds plongés dans l'eau, ou les tressaillements métalliques des rapides sur les rails sonores? Que de tonnerres ! Quels chariots de cailloux se déversent là-bas ? quelles portes se ferment avec cette violence ? quels immenses troupiers ronflent en haut ? quels régiments de laveuses tapent sur leurs

[7] Les informations qui enrichissent cet article ont été puisées dans le dossier familial constitué par Thierry du Plessis d'Argentré (site geneanet), dans les dossiers de la Légion d'honneur (site Léonore), dans le site « Parcours de vie dans la Royale » (Pierre-Marie de Robien) et dans Wikipedia (Louis-Marie de Robien).

battoirs ? quels moissonneurs battent de leurs fléaux dans des granges énormes ? Non, ce ne sont pas des bruits de paix, mais de guerre, et cet obus qu'on entend passer, ralentir quelquefois sa course comme pour reprendre haleine, et la recommencer ensuite par une évolution de rage, s'en va porter là-bas la destruction, la ruine, la mort. Bien que l'horizon soit emmuré par une muraille de grondements, bien que tout cela soit lourd au cœur, par moments la lumière est assez douce sous les nuages et l'on songe avec une tendre mélancolie à la vie. Le fracas qui ébranle la terre jusque dans ses entrailles et la fait vibrer d'un spasme continu, laisse cependant au cerveau et au cœur la force de penser et de sentir. C'est vraiment fantastique et émouvant. Tout paraît figé dans l'immobilité malgré le bruit. Les corvées, haletantes et hésitantes, se sont arrêtées. Des soldats du 21e territorial, qui sont habitués à circuler dans tous ces cheminements, traînent. Ces modestes serviteurs, des héros, employés aux corvées, reculent devant leur part de gloire. Nous recevons, par rafales, une pluie de fer. Les éclats tapissent le fond du boyau, et de temps en temps, plus claire, plus proche, plus déchirante, la brisure éclatante d'une marmite fait tressauter l'un ou l'autre d'entre nous...

Enfin, dans le grondement sourd, comme une voix de soprano se mêle au chœur des basses, la fusillade éclate. Il est cinq heures, on est heureux : l'action commence, le bombardement va cesser. Mais cependant des coups éclatants fendent encore les couches d'air, ainsi que des oriflammes de victoire claquant au vent.

Alors, est-ce la victoire ? On attend longtemps. Des blessés passent, ils ne sont pas braves. Aux questions posées, ils répondent par des gestes de désespérance. Et ils se lamentent. « *Que de morts : notre commandant, notre capitaine, notre lieutenant ! On nous a fait sortir trop tôt. Le bombardement n'a pas duré assez longtemps. Les fils de fer n'étaient pas coupés, et nous avons été fauchés par les mitrailleuses.* »

Le lendemain 12, le 243e attaqua, et, avec vaillance, rétablit les affaires. Il put assurer la jonction des positions conquises et des anciennes lignes, non sans de lourdes pertes. L'attaque du 243e fut la dernière : on avait atteint définitivement la ligne de la haie des chasseurs ...

Le bombardement continuait, mais son intensité diminuait. Vers quatre heures du soir, nous résolûmes, Jacquet et moi, d'aller visiter les lignes conquises. Quelle terrible promenade ! Toute la vie, l'émotion de cette excursion m'étreindra â la gorge, quand j'en évoquerai le souvenir. Nous allâmes par le boyau, vers la ligne ... Les obus éclataient au-dessus de nos têtes ; les éclats nous entouraient, mais c'était là encore une sensation presque familière. La dévastation pourtant apparaissait déjà. Les arbres et les boqueteaux que nous avions vus feuillus, n'étaient plus que des manches à balais, dépouillés, brisés quelquefois à mi-hauteur par la mitraille. Les organisations de boqueteaux, les cagnas que les Bretons et les Vendéens s'étaient ingéniés à faire ressembler à certains kiosques de bains de mer, et qu'ils avaient baptisées de noms bretons, Ker Rosa, Ker Armor, etc, n'étaient plus que des monceaux de paille quelquefois sanglante. Les jardins qui ornaient le devant des portes, le sphinx de marbre que j'avais admiré, tous les embellissements naïfs dont nos soldats ornent leurs éphémères demeures, étaient écrasés, détruits comme des jouets crevés. Les pauvres fleurs s'étiolaient sous les décombres. Et que de harnachements, d'armes, de munitions abandonnés pêle-mêle, avec des approvisionnements que des corvées n'avaient pas pu porter jusqu'au bout !

Au-delà du boqueteau, le boyau souvent était détruit ou obstrué. Les gabions des pare-éclats, renversés, vidés de leur terre, nous obligeaient à des sauts ; la voûte souterraine était bouchée. Nous montions sur la plaine qui se mouchetait de nuages de fumée douce, tantôt noire et tantôt grise : c'étaient les obus qui continuaient à tonner. Voici l'ancienne première ligne française : elle offre déjà l'aspect lamentable des demeures abandonnées. C'est un immense magasin à matériel : fil de fer, pieux, chevaux de frise, sacs à terre, grenades, torpilles, attendent leur emploi. Mais déjà la bataille nous devient plus proche : l'odeur, l'épouvantable, l'abominable odeur de cadavres, de pourriture humaine, nous prend à la gorge. Il nous faut sauter par-dessus les tumulus fraîchement remués, par-dessus les corps à peine recouverts de boue. Voici un ancien puisard : une couverture en ferme l'entrée sur le boyau. Je l'écarte : horreur ! Dans le trou rond, cinq corps pourrissent. Et, un peu plus loin, des lambeaux de chair sanglante sont restés accrochés aux branches d'un boqueteau sans vouloir tout de même aller plus loin. Les lignes conquises sont proches. Des boyaux sont dessinés à fleur de terre, qui y conduisent. Nous nous engageons dans l'un d'eux. Je m'arrête bientôt. Il n'a pas été achevé, ou plutôt il ne conduit qu'à une sorte de petit cimetière où quelques croix ombragent d'un semblant de bénédiction les héros inconnus, morts là, au moment de l'attaque. Et nous revoilà soudain au-delà

de la crête. Voilà Touvent. Voilà la prairie où, le 24 et le 30 septembre, nous avons bivouaqué dans le froid ; voilà les puits où nous allions tirer de l'eau. Et voilà, bordée de peupliers, la route de Serre. Dans le ravin, un large sillon noir ; c'est la tranchée boche. Des hommes y sont couchés ; leurs capotes bleu clair nous attirent. Ce sont des soldats français qui attendent, en réserve. Nous traversons le réseau de fils de fer des Allemands ; il n'a rien de particulièrement remarquable. Il s'étendait sur une grande largeur, mais était surtout composé de chevaux de frise. Il est souillé, il est brisé; les fils embrouillés gisent à terre, piétinés par les pas de nos conquérants, et nous voilà dans la tranchée. Comme elle ressemble à la nôtre! On s'étonne de ne point la trouver plus différente. Elle est plutôt moins bien faite, le sol n'en est point pavé. Le parapet de tir en est écroulé. D'énormes accumulations de sacs à terre, formant pare-balle au parapet, en sont seulement la caractéristique. Et nos poilus qui sont là, parqués, couchés, utilisent des niches moins confortables que les nôtres.

Mais ce qui est inédit, ce sont les abris boches ; ils montrent à la fois les qualités et les défauts de la race ; ils sont une preuve de sa méthode et de sa lâcheté. Dans le talus de la tranchée qui nous fait face, de larges escaliers descendent à sept ou huit mètres de profondeur, escaliers de bois, solidement étayés, planchéiés d'un bout à l'autre. Ils donnent dans les abris, hauts de 2^{m} 50, larges d'autant, et longs de 17 à 18 mètres. Des étages de lits de bois, comme dans les navires. Des planches partout. Une atmosphère lourde, étouffante, irrespirable.

Évidemment, dans de tels trous, les boches ne craignent rien ; leur lâcheté est à l'abri. Mais, au moment de l'attaque, il leur est impossible de sortir. Les abris d'officiers sont plus luxueux. Ils sont quelquefois tapissés d'étoffe ou de papier peint. Ils ont amené là les pauvres tapis, les rideaux, les armoires à glace, les lits, les tableaux, les fauteuils qui étaient la gloire des habitations de Serre, Puisieux, ou Beaumont-Hamel. Et c'est dans quelques-unes de ces cases qu'on a trouvé de véritables magasins de charcuterie, où saucisses et jambons foisonnaient.

Nous sortîmes vite de ces abris étouffants, et, après avoir parlé quelques instants avec les soldats, couchés depuis trois jours et trois nuits sans être suffisamment ravitaillés, nous allâmes dîner avec Leroux à Hébuterne. Il habite une maison où l'on avait fait un magasin de trophées, fusils, baïonnettes à scie, appareils à gaz asphyxiants, appareils protecteurs contre ces gaz.

Les jours suivants, jusqu'au retour à la compagnie, ayant été sans intérêt, je veux simplement noter ici la conversation que nous eûmes pendant le dîner avec le lieutenant F..., du ...e, qui devait être quelques jours plus tard blessé grièvement à Sailly-au-Bois : nous parlions de l'affaire, mal préparée par des officiers d'État-major qui n'y connaissaient rien, et qui avaient le grand défaut de ne pas visiter assez les troupes. Et il nous cita deux mots de son colonel. Le colonel disait au lendemain de l'attaque : « *Les officiers d'État-major, il faudrait les pendre.* » Une autre fois, un officier d'État-major se plaignant que son régiment n'attaquait pas, il répondit : « *Monsieur, je donne l'ordre à cette compagnie d'attaquer demain, mais, si vous n'êtes pas un jean-foutre, vous viendrez en prendre le commandement.* » On ne revit pas l'officier d'État-major.

Voilà très exactement noté ce que j'ai vu et entendu au cours de ces journées de combats. Quel fut donc le résultat de cette attaque? Sur une largeur d'environ trois kilomètres, nous avons avancé d'un kilomètre; cela nous a coûté très exactement 7.000 blessés et 1.200 tués, dont trois chefs de bataillon et un grand nombre d'officiers. Pertes singulièrement lourdes pour un résultat médiocre. Quel était donc le but de cette attaque ? Voulait-on percer, voulait-on faire une diversion ? Voulait-on faire une expérience ? **»**

Bibliographie.

🕮 ALOLFI Xavier, *Mémoires d'objets, histoires de la Grande Guerre,* Rennes, Ouest-France, 2024, 19,90€.

🕮 BISCAY Jean-Pierre, *Journal intime d'un poilu, chef de section de la guerre 1914-1918,* Montpellier, Filosphère, 2017, 181 pages, 18,00€.

🕮 CHENU Benoît, *1918, le piège de l'Armistice*, Paris, L'Artilleur, 2024, 25,00€.

🕮 Collectif, *Les gens ordinaires dans la Grande Guerre,* Maison des Sciences de l'Homme, 2024, 250 pages, 19,00€.

🕮 Collectif, *Noël 14. Des chrétiens dans la guerre,* Châteauneuf-du-Rhone (26), Éditions Ampéros, 2014, 108 pages, 10,00€.

🕮 DELOY Philippe**,** *Les quatre frères Pierret pendant la Première Guerre mondiale*, Compte d'auteur, 2024, 87 pages, 10,00€ (commander au 06-37-41-57-74).
🕮 GANDANGER Aliénor, *Adopte un soldat, correspondances de marraines de guerre, 1915-1922*, Paris, Du Mauconduit, 2024, 144 pages, 13,00€.
🕮 HUDAULT Joseph, *Les aventures de Poilu à la tranchée de Calonne, les Eparges, Juillet 1915*, Paris, Les Impliqués, 2024, 98 pages, 15,00€.
🕮 LEJEUNE Philippe, *Adieu, ma pauvre guerre, Pézard à Vauquois*, Paris, Du Mauconduit, 2024, 120 pages, 120 pages, 15,00€.
🕮 MACKAY-PAPINEAU Eugène, DANCAUSE Françoise, QUINTAL Marjolaine, *Correspondance de guerre 1914*, Québec, Éditions du Septentrion, 2020 (téléchargement possible).
🕮 MESSIMY Adolphe, *L'été 1914,* Paris, Fayard, 2024, 300 pages, 22,00€.
🕮 PAYAN-PASSERON André, *Contrevérités sur la Grande Guerre*, Paris, Les Impliqués, 2024, 192 pages, 22,00€.
🕮 PRIEUR Jérôme, *Les sentinelles de l'oubli*, Mazières (33), Le Temps qu'il fait, 2024, 144 pages, 25,00€.
🕮 PUJOL Joan-Père, *Les colonisés de l'Hexagone pendant la Grande Guerre*, Fouesnant (29), Yoran Embanner, 2024, 192 pages, 13,00€.
🕮 RIEU Cloé, MOURADIAN Claire, TOUMARKINE Alexandre, *Le front caucasien, enjeux d'empires et nations, 1914-1922*, C.N.R.S. éditions, 2024, 575 pages, 28,00€.
🕮 VINARD Paul, *Restera-t-il seulement un Noé ?* Châteauneuf-du-Rhone (26), Éditions Ampéros, 2023, 183 pages, 18,00€.



Légende : ***« Distribution de la soupe par la cuisine roulante dans le grand ravin entre Guerbigny et l'Échelle St-Aurin, au nord-est de Montdidier (Somme). Nous sommes restés dans ce secteur de décembre 1914 à août 1915. »***
Archives départementales de l'Allier, Grande Collecte, fonds Abel Michard.

BRETAGNE 14-18
Association de recherches et d'études historiques sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre
Bulletin de liaison et d'information
ISSN. 1240-5396
Directeur de la publication: René RICHARD
Contacts association : Bretagne 14-18, 14-Bel Horizon, Plessala, 22 330 – Le Mené
Bretagne 14-18, 6-allée des Bruyères, 22 300 - Lannion